



Protocole de requalification de la filière administrative : pourquoi la CGT ne signe pas !

COMMUNIQUÉ

« Chantier de transformation en profondeur de sa gestion des ressources humaines », « gestion plus qualitative de ses personnels », « répondre à des enjeux de modernisation », « développer des compétences nouvelles », le ministère ne pèse pas ses mots pour vendre son protocole de requalification de la filière administrative. **Mais derrière les grands discours, la montagne accouche d'une souris !**

La requalification et les créations de quelques centaines de postes par an ne permettront jamais de rattraper l'hémorragie des 20 000 postes d'administratif·ves supprimés depuis 2003 (-29% des effectifs de la filière administrative !). Rapportés au 50 000 personnels, les 21,8 M€ de revalorisation indemnitaire pour 2021 représentent une augmentation moyenne de 38€ bruts par agent·e et par mois !

Pire, le protocole liste de très nombreuses missions nouvelles que les personnels administratifs vont avoir à prendre en charge (accompagnement personnalisé des personnels, réorganisation des examens et concours, missions juridiques, financières, logistiques complexifiées...), sans réels moyens pour les prendre en charge. La reconnaissance des compétences passe donc par l'alourdissement de la charge de travail ! Où sont les créations de postes pour mettre en place la GRH de proximité tant vantée par le ministère ? Quelles récompenses pour les agent·es qui exercent déjà des missions de catégorie B ou A ? Ce n'est pas le saupoudrage de 100 nouveaux postes d'attachés et 750 SAENES financés par des suppressions de postes en catégorie C qui vont offrir des débouchés de carrière aux 40 000 agent·es de catégories B et C...

Quant aux non titulaires, le ministère ne propose aucun plan spécifique de résorption de la précarité.

La CGT Éduc'action refuse d'être associée à un plan qui n'est pas à la hauteur des besoins, ni des attentes des personnels. C'est une revalorisation indiciaire qu'attendent les agent·es, de véritables perspectives de déroulés de carrière avec une refonte des grilles, des possibilités de promotion largement débloquées, la titularisation de l'ensemble des contractuel·les sans condition de concours et de nationalité et des créations de postes pour en finir avec les surcharges de travail !

Montreuil, le 9 septembre 2021